

VOEUX DE LA MUNICIPALITE :



Le dimanche 11 janvier 2026, a eu lieu la cérémonie des vœux de Madame le Maire Michèle Malfant à la salle des fêtes de Lachaud.

Après avoir présenté ses vœux devant une nombreuse assemblée, Michèle a prononcé un discours émouvant pour annoncer la fin de son 2^{ème} et dernier mandat au service de

la commune. Pour évoquer son ressenti durant ces années, Michèle a lu un poème « Le train de ma vie » et a conclu sa lecture par cette belle phrase : « et comme je descends à la prochaine station, je suis heureuse d'avoir fait un bout de chemin avec vous ! » (Poème complet après les photos).

A cette occasion, nous avons eu le plaisir d'accueillir Amandine Boucard (coordinatrice lecture) de la Communauté de Communes des Rives du Haut Allier qui a remis le « livre élu des petits » offert à Alan Laurent né le 17 janvier 2025.

Nous remercions Philippe, Thierry, Yannick et Laurent d'avoir préparé les délicieuses galettes des rois qui ont régalé les papilles de tous les convives.







Le train de ma vie.

A la naissance, on monte dans le train et on rencontre nos parents.
Et on croit qu'ils voyageront toujours avec nous.
Pourtant, à une station, nos parents descendront du train,
nous laissant seuls continuer le voyage..
Au fur et à mesure que le temps passe,
d'autres personnes montent dans le train.
Et ils seront importants : notre fratrie, amis, enfants,
même l'amour de notre vie.
Beaucoup démissionneront (même l'amour de notre vie)
et laisseront un vide plus ou moins grand.
D'autres seront si discrets
qu'on ne réalisera pas qu'ils ont quitté leurs sièges.
Ce voyage en train sera plein de joies, de peines,
d'attentes,
de bonjours, d'au revoir et d'adieux.
Le succès est d'avoir de bonnes relations avec tous les passagers
pourvu qu'on donne le meilleur de nous-mêmes.
On ne sait pas à quelle station nous descendrons.
Donc vivons heureux, aimons et pardonnons !
Il est important de le faire, car lorsque nous descendrons du train,
nous devrions ne laisser que des beaux souvenirs à ceux qui continuent leur voyage..
Soyons heureux avec ce que nous avons et remercions le ciel de ce voyage fantastique.
Aussi, merci d'être un des passagers de mon train.
Et comme je descends à la prochaine station,
je suis heureuse d'avoir fait un bout de chemin avec vous !

Poème anonyme



ECOLE DE LACHAUD :



Les petits champions de la lecture est un grand jeu national de lecture à voix haute destiné aux élèves de CM1 et de CM2, organisé par l'éducation nationale.

Cette opération a pour objectifs de développer le goût de la lecture, d'apprendre aux enfants à choisir un ouvrage, à en apprécier le contenu et à le partager à voix haute. Le meilleur

lecteur de chaque groupe accède aux élections départementales, puis régionales, avant une grande finale nationale réunissant 14 champions à la comédie française.

C'est dans le cadre de cette opération que mardi 13 janvier 2026, l'école de Lachaud a accueilli cette animation, organisée par l'enseignante Emmanuelle CORTIAL avec la participation des élèves de CM1 et de CM2. Le jury était composé des élus de la commune : Mme le Maire Michèle Malfant et son adjoint Philippe Chabanon, Pascale Blaugy conseillère municipale et de Mr Serge Rocher, maire de ST Bérain.

Au cours de l'après-midi, chaque élève, après avoir choisi un extrait de livre, a été invité à le lire à voix haute devant la classe. Les participants disposaient d'un temps maximal de 3 minutes.

A l'issue des lectures et après délibération du jury, Mathilde CUBIZOLLES a été désignée lauréate et représentera l'école lors de la finale départementale, avec les encouragements de ces camarades et de son institutrice.



Mathilde Cubizolles avec le jury et son institutrice.



ASSOCIATION PETANQUE LACHAUD :



ASSEMBLEE GENERALE :

L'assemblée générale de LACHAUD PETANQUE a eu lieu le dimanche 23 novembre dernier.

En 2025, l'association comprenait 24 licenciés et 2 cartes de membres. Plusieurs championnats et concours se sont déroulés tout au long de l'année écoulée et certains résultats sont constatés.

En février a eu lieu le concours de belote qui a réuni 56 doublettes et le concours de tarot qui a connu un succès avec 48 joueurs.

En ce qui concerne les concours départementaux :

- le challenge de Michel FOURNIER, 64 doublettes se sont affrontées.
- le challenge de Christian PAPARIC 48 doublettes mixtes ont été présentes sur les terrains de Lachaud.

Il a été organisé 3 sociétaires où à chaque fois une quinzaine de licenciés avait répondu favorablement pour participer autour d'un repas convivial.

La réunion de début d'année s'est déroulée le samedi 10 janvier 2026 suivie d'un repas en présence de Michèle Malfant et les sponsors Krys et Monier Florian. Nous avons 2 licenciés nouveaux : Jacques Saint Jean et Léa Poizot.



MANIFESTATIONS A VENIR A LA SALLE DES FÊTES DE LACHAUD :



-Dimanche 8 février 2026 **concours de belote**, inscriptions à partir de 14h00.

- samedi 21 février 2026, **concours de tarot** à partir de 14h00.

ASSOCIATION 4X4 :



L'association 4X4 passionnée de sports mécaniques a repris ses reconnaissances des circuits pour la Trans congères qui aura lieu le samedi 7 et le dimanche 8 mars 2026 avec un départ de la salle des fêtes de Lachaud.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :



VISSAC-AUTEYRAC MET LES LIVRES A L'HONNEUR LORS DES NUITS DE LA LECTURE 2026 :

A cette occasion, le jeudi 22 janvier 2026, à la bibliothèque municipale de Lachaud, en partenariat avec l'association Arts et Culture et la communauté des communes des Rives du Haut Allier, a été présentée la « valise des nouveautés » devant une vingtaine de personnes. Cette rencontre a été animée par Amandine Boucard (coordinatrice lecture auprès de la ComCom) qui a mis en lumière des ouvrages récompensés par des grands prix littéraires en 2025 (prix Goncourt, prix des lycéens ...). Ces romans, polars, bandes dessinées et livres pour enfant sont disponibles à la bibliothèque jusqu'à fin mars.

Un « livret d'enregistrement des prêts » est à remplir pour emprunter ces ouvrages. Le mardi, mercredi et jeudi, la secrétaire de mairie vous renseignera.

À la fin de cette manifestation, une discussion s'est engagée sur les différents auteurs autour d'un goûter composé de gâteaux préparés par Yannick et Philippe.





RAPPEL SICTOM :

La collecte des déchets sur notre commune :

Les poubelles couvercle jaune ou bleu (recyclables): les lundis semaine impaire

100 % des papiers
et emballages
en vrac dans ce bac.



Tous les emballages en métal

BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES, BLISTERS MÉDICAMENTS...

BOÎTES, CONSERVES, AÉROSOLS, CANETTES, TUBES...

Tous les emballages en plastique

POTS, BOÎTES, BARQUETTES...

SACS ET FILMS PLASTIQUES

FLACONS, BIDONS, BOUTEILLES, TUBES

Tous les emballages en carton

BRIQUES

CARTONNETTES

BOÎTES

Les papiers et cartons

JOURNAUX, PUBLICITÉS, MAGAZINES, LIVRES, CATALOGUES, CAHIERS, ENVELOPPES, SACS...

PAS DE VERRE DANS CE BAC !

Astuces et conseils sur consignesdetri.fr

ENSEMBLE TRIONS PLUS
ET RÉDUISONS NOS DÉCHETS
EN LIMITANT NOS EMBALLAGES



Les poubelles couvercles marron (non recyclables) : les lundis semaine paire.



Les déchets non recyclables – Où les jeter ?

Quels déchets ?

Les **déchets ménagers non recyclables**, aussi appelés « déchets ultimes », sont, par définition, ni valorisables, ni recyclables dans les conditions économiques du moment. Plus concrètement, il s'agit des déchets qui n'ont pas trouvé leur place ni les bacs jaunes, ni dans les points verts (verre).

Exemple de déchets non recyclables

- Les bâches en plastique,
- Les pots et barquettes de fleurs, de boutures et de plans en plastique (noirs, verts ou oranges),
- Les boîtes de fromage en bois,
- Les fournitures scolaires (crayons, stylos, règles, scotch, blanco...),
- Tous les produits d'hygiène (couches, serviettes hygiénique, mouchoirs, essuie-tout, brosse à dents...)
- Les masques à usage unique et les gants jetables.
- Les restes alimentaires.

Où les jeter ?

Les bacs marron

Pour des raisons évidentes d'hygiène et de propreté, merci de déposer vos déchets dans des sacs poubelles avant de les jeter dans vos bacs marron.

Lettre d'infos du SICTOM :



Tri, compostage, gestes anti gaspillage... des habitudes devenues incontournables à la maison !

ON LE SAIT, TRIER C'EST IMPORTANT !

Chaque année, un habitant du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE produit plus de 58 kg d'emballages. Mais, il reste encore des erreurs dans le bac de déchets recyclables. Et ces erreurs de tri ont un coût, environ 800 000 € en 2025. C'est pourquoi le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE va démarrer dans les prochaines semaines une campagne de sensibilisation auprès de chaque foyer en contrôlant le contenu des bacs et, en cas d'erreurs, fera un rappel des consignes et des enjeux du tri. Sur le territoire du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE, sont déployés 73 965 bacs de tri et 470 colonnes de tri.



DEPLOIEMENT DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE poursuit le déploiement des colonnes dans de nombreuses communes. 926 colonnes ont déjà été installées sur le territoire. De nouvelles seront mises en place dès le printemps.

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE tient à vous rappeler qu'il est interdit de déposer des déchets, même en sacs, au pied des bacs ou des colonnes aériennes. Cette pratique peut être sanctionnée d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

C'EST QUOI LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET COMMENT LE TRAQUER ?

C'est toute la nourriture destinée à la consommation humaine, qui, à une étape de la chaîne alimentaire est perdue, jetée ou dégradée.

30 kg de déchets alimentaires produits chaque année par habitant, dont 11 kg d'aliments encore emballés



17 millions de repas gaspillés chaque année sur le territoire (= 100 € / 150 € par habitant chaque année)



Scannez le QR code pour découvrir des vidéos contre le gaspillage alimentaire by LE VALTOM !

Quelques astuces pour prévenir le gaspillage alimentaire :

- Etablir ses menus et dresser une liste de courses,
- Regarder les dates de péremption,
- Acheter juste ce qu'il faut (attention aux grandes quantités en promo !),
- Vérifier la température de son frigo,
- Bien conserver les aliments (mettre devant ceux à consommer le plus rapidement, règle du « 1^{er} entré, 1^{er} sorti », stocker dans des contenants hermétiques et nettoyer régulièrement son frigo),
- Adapter les portions,
- Cuisiner les restes et expérimenter des recettes anti gaspi. (Guide : « Recettes et astuces anti gaspi » à retrouver sur le site de l'ADEME).

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04.71.50.32.92. Retrouvez-nous au 30 BIS ROUTE DE CLERMONT – 43100 COHADE. Consultez également notre site internet : www.sictom-issuire-brioude.com et notre page Facebook !

100 % des papiers et emballages en vrac dans ce bac.

Tous les emballages en métal

BOULONS, CROCHETS, COUVERCLES, BOUTONS, MÉCANIQUES...

BOITES CONSERVES, AIGRIERS, CAROTTES, TIGES

Tous les emballages en plastique

BOITE, BOITE, BOITE

SAKS ET FILMS PLASTIQUES

FLACS, BORDS, BOUTELLES, TIGES

Tous les emballages en carton

BOITES

CAISSONNETTES

BOITES

Les papiers et cartons

JOURNAUX, PAPIERS, MAGAZINES, LITRES, CARTELS, CHIFFES, ENVELOPPES, SACS

PAS DE VERRE DANS CE BAC !

Astucos

Retrouvez la colonne à verre la plus proche de chez vous sur notre site internet !

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET PARTAGÉ AU S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE

Aujourd'hui, le compostage est devenu une pratique incontournable à la maison. Le compostage en quelques chiffres :

Composteurs individuels



Plus de 19 000 distribués dont 2 400 en 2024.

Composteurs partagés



1 004 installés dont 331 en 2024

soit 3 589 tonnes de biodéchets détournées sur l'ensemble du territoire du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE en 2024 grâce au compostage partagé et individuel !

Sur la commune de VISSAC AUTEYRAC :

18 tonnes de déchets recyclables collectées

1 tonne de textiles collectée

14 tonnes de verre collectées

55 tonnes d'ordures ménagères collectées

77 composteurs individuels distribués
6 composteurs partagés installés
12 tonnes de biodéchets évités

NOS AMIS LES ANIMAUX :



Pour le bien vivre ensemble, chacun doit faire un effort, respecter le mode de vie de tous et faire preuve de tolérance. En matière de propreté publique et d'incivilités liées aux animaux domestiques, afin que "la liberté des uns s'arrête où commence celle des autres", voici quelques rappels de la réglementation et usages. Pour en finir avec les incivilités liées aux déchets et petits compagnons, n'oublions pas que l'espace public extérieur, c'est aussi chez vous !



Une commune propre c'est l'affaire de tous !

Les déjections canines, source de conflits relationnels entre les détenteurs de chiens et les autres habitants, posent des problèmes de dégradation du cadre de vie et d'hygiène publique. À Vissac Auteyrac comme partout ailleurs, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces des jeux pour enfant, leur ramassage par le propriétaire est obligatoire. Un geste simple et responsable pour un cadre de vie propre.



Pour la sécurité des promeneurs, pensez à garder vos animaux fermés dans votre propriété. Sans clôture ou sans portail, merci de les attacher.



VISSAC : Quelques photos des illuminations de Noël du village.

INFOS ELECTIONS MUNICIPALES 2026



ÉLECTIONS
MUNICIPALES
15 et 22 mars
2026

Allons Voter!



Communes de

- 1 000

habitants

**Le mode
de scrutin évolue**



**Je vote pour une liste paritaire en choisissant
un bulletin de vote.**

ATTENTION

**Je ne peux plus
AJOUTER
un ou plusieurs
noms**

**Je ne peux plus
MODIFIER
l'ordre des noms
sur la liste**

**Je ne peux plus
RAYER
un ou plusieurs
noms**



SINON MON BULLETIN SERA

NUL

Mairie ouverte au public les mardis et jeudis de 14h à 17h. Pour recevoir l'actu par mail :

Adresser votre demande à la mairie : mairie-vissac-auteyrac@orange.fr Ou par tél : 04 71 74 21 03